



QUARTIER KUNST
WIJK DES ARTS

2030

Lettre d'Information 40 Nieuwsbrief

Juin 2023 Juni

Nederlandstalige versie volgt na de Franstalige tekst

**Le Quartier des Arts soutient la Fondation
Poelaert dans sa mission.**



Le Quartier des Arts s'était engagé en 2019 à soutenir la [Fondation Poelaert](#) dans sa mission. Et, le 30 mai dernier, nous avons remis au Ministre Mathieu Michel, en charge de la Régie des Bâtiments, une copie de toutes les études que nous avons fait réaliser.

Des échafaudages enserrant le Palais de Justice de Bruxelles depuis près de 40 ans. C'est dire qu'une majorité de Bruxellois n'a jamais connu ce bâtiment exceptionnel sans son corset de métal. Grâce, notamment, à l'acharnement de la Fondation Poelaert en soutien de la Régie des Bâtiments, ces échafaudages devraient avoir été démontés de la façade principale en 2024, après la fin de la restauration de celle-ci. Suivront les trois autres côtés jusqu'en 2030 ...



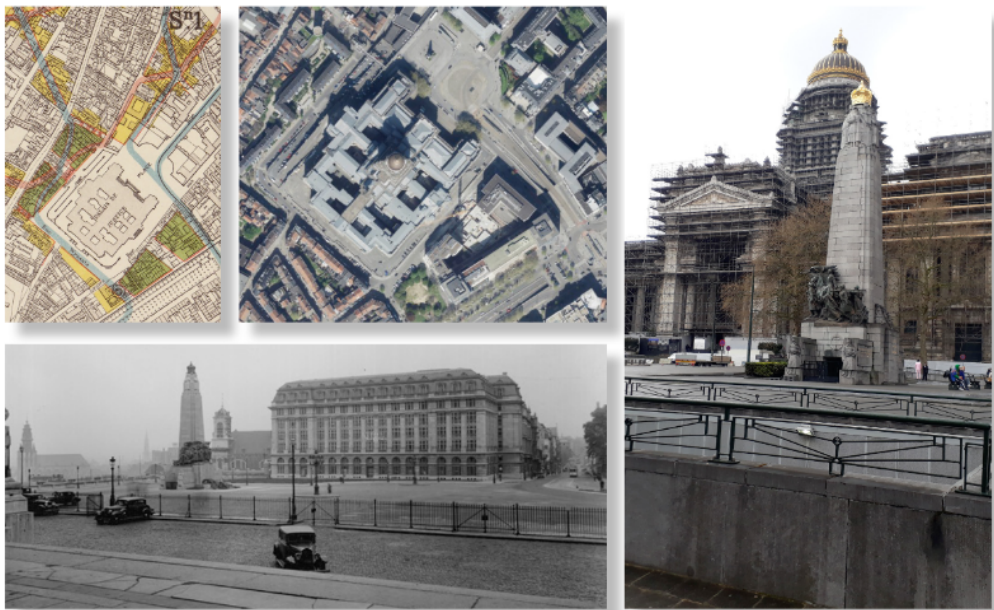
Echafaudages 2022

Les échafaudages sont la partie visible de l'iceberg « Palais de Justice ». En effet, l'intérieur du bâtiment, et donc le fonctionnement de la Justice dans notre capitale, fait aussi l'objet d'un projet de rénovation bien nécessaire. Imaginez, par exemple, que dans ce bâtiment aux 81.603 m² de surface, peu d'espaces sont partagés. Chaque juridiction possède sa bibliothèque et gère ses salles. Et chacune organisait jusqu'il y a peu ses services de nettoyage ... A côté de ce défi d'organisation, le Palais doit aussi être repensé dans le cadre d'une justice du 21^{ème} siècle, en faisant plus appel à l'intelligence artificielle chaque fois que

relève de la médiation entre parties, et sans oublier l'aide juridique.

Pour le Quartier des Arts, l'intervention à laquelle nous nous sommes engagés s'est déroulée comme suit :

- Comme pour chacun des dossiers que notre association entame, nous avons fait réaliser une étude historique du bâtiment et de son environnement ;



© Etude historique: La place Poelaert, le Palais de Justice et leurs abords

- Nous avons ensuite mandaté deux architectes, Thierry Henrard et Thomas Greck, qui ont collationné tous les plans successifs du Palais, depuis sa construction en 1866 jusqu'à aujourd'hui, les ont scannés puis mis sur un support informatique où chacun des 14 niveaux du Palais reprend, en couleurs différentes, les modifications successives qui y ont été apportées. Sur cette base, la Régie, accompagnée du monde judiciaire, pourra élaborer les modifications physiques du bâtiment nécessaires à un meilleur fonctionnement ou à une restitution intelligente du projet de Joseph Poelaert ;



Plans successifs depuis 1866, présentation Thomas Greck et Thierry Henrard (g. à d.)

- Deux bureaux ont réalisé une étude de l'état actuel de la place Poelaert et suggéré ce qui pourrait l'améliorer à court, moyen et long terme, cette place étant le cœur du Campus Poelaert ;



Plan du Campus Poelaert © Thierry Henrard et Thomas Greck, architectes, janvier 2021.

1 = Palais de Justice original

Cour de Cassation

Cour d'Assises

Cour d'Appel

Tribunal de Première Instance FR (Correctionnel)

Tribunal de Première Instance NL (Correctionnel)

2 = Ancien Hôtel Regencia

Cour du Travail

Tribunal du Travail FR / NL

Justices de Paix

3 = 61-63 rue de la Régence

Tribunal de Police FR / NL

4 = Portalis

Tribunal de Première Instance FR (Jeunesse)

Tribunal de Première Instance NL (Jeunesse et Correctionnel)

Parquet du Procureur du Roi

5 = Montesquieu

Tribunal de Première Instance FR (Civil, Famille)

Tribunal de Première Instance NL (Civil, Famille)

Parquet Fédéral

6 = Thémis

Tribunal de l'Entreprise FR / NL

7 = 76 boulevard de Waterloo

Tribunal de Première Instance FR (Application des Peines)

Tribunal de Première Instance NL (Application des Peines)

8 = 32 boulevard Pachéco

Tribunal de Première Instance NL (Correctionnel : greffe et pièces à conviction)

- Enfin, la Ville de Bruxelles et la Régie des Bâtiments ont demandé au Quartier des Arts de faire réaliser un examen de l'état, mauvais, des rampes du Palais qui relie la place Poelaert et la rue des Minimes.



Les rampes

L'aboutissement de ces études marque ainsi la fin de notre engagement en faveur du Palais de Justice, bâtiment extraordinaire dont les Bruxellois doivent être fiers. Le Quartier des Arts a aussi voulu marquer son admiration pour la Fondation Poelaert, association créée par le Barreau de Bruxelles qui a voulu agir concrètement face au délaissement dont était victime le Palais.



Françoise Tulkens, Présidente, remet les études au Ministre entourée par les anciens et les actuels bâtonniers du Palais de Justice.

Enfin, le Quartier des Arts tient à remercier ses membres et amis qui, à divers moments, ont soutenu ce projet. Il est évident que sans la multiplicité de ces soutiens de citoyens amoureux de leur ville et du Palais en particulier, le Palais de Justice risquait vraiment de périr.

Un tout grand merci !



QUARTIER KUNST
WIJK DES ARTS
2030

DEVENEZ MEMBRES AUJOURD'HUI OU INVITEZ VOS AMIS ET
CONNAISSANCES A LE DEVENIR !

- par e-mail: info@quartierdesarts.be
- formulaire site: www.quartierdesarts.be

WORDT VANDAAG LID OF NODIG UW VRIENDEN EN BEKENDEN UIT OM LID
TE WORDEN !